Listen to this article

« *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux. Car c'est la loi et les prophètes*« . – Matthieu 7 : 12.

Nous vivons une période de temps dans laquelle l'injustice grandit de plus en plus. Le profit recherché n'a plus de limite, tous les moyens sont employés pour s'enrichir sur le malheur des autres. Les gens n'ont plus de scrupule pour dépouiller leur vis-à-vis. La corruption atteint tous les degrés. Tous les procédés sont utilisés par les hommes pour arriver à leurs fins. La plus haute sphère est atteinte par ce virus, et ce dans les domaines les plus divers à peine imaginables.

Une question se pose : Où nous situons-nous ? Quelles sont pour les chrétiens que nous sommes les bases d'un véritable caractère, conforme à la vérité ? Les Saintes Écritures nous décrivent les règles qui répondent à notre interrogation.

Le savoir et la connaissance sont de bonnes choses, mais pratiquer ces vertus par des actes positifs en est une toute autre, bien plus difficile. Parler des autres, ou exiger d'eux comment ils doivent être à notre égard ou celui des autres, est facile. La véritable question voudrait que nous sachions comment nous, nous devons être. Souvent les arguments ne nous manquent pas pour accabler notre prochain – de solides, bien sûr, mais le sont-ils réellement ? Quelqu'un a déclaré : « Si tous étaient comme moi, le monde serait meilleur ». Une telle prétention témoigne d'un excès d'estime de soi.

Parmi les enseignements que Dieu a donnés à l'Église de Christ, il n'en est pas de plus important que celui qui nous invite à pratiquer cette vertu de base « *la Justice*« , sur laquelle sont fondés tous les agissements de Dieu.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

L'Eternel nous demande d'agir comme Lui-même le fait, en cultivant et formant dans notre caractère les grandes qualités qu'Il possède, et qu'Il a magnifiquement manifestées et dépeintes pour nous.

Pour mieux comprendre cette analyse, il est important de mettre en contraste deux attributs divins, l'un « *la justice*« , l'autre « *l'amour*« . La justice est la base du trône de Dieu, elle est le principe fondamental, d'après lequel Dieu veut, exige même que nous formions, bâtissions notre caractère. C'est d'ailleurs selon ce principe que Dieu agit avec toutes ses créatures.

C'est parce que ce principe de justice n'a pas été reconnu, ni admis, que le monde passe par de dures expériences. Un temps de grande détresse s'abat sur toute l'humanité, qui, sous couvert du principe de la justice et de la liberté, s'adonne à tous les écarts, à l'injustice envers toutes les couches défavorisées, en fait à moins de justice.

C'est cette contradiction qui précipite la perte de l'humanité. Les fléaux surgissent aujourd'hui comme les vagues sur une mer en furie.

Reprenons notre texte de base : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes*« . En d'autres termes : Tout ce que vous seriez heureux que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux. C'est ce qui résume l'enseignement de la loi et des prophètes.

L'expression liée à la « loi et les prophètes » désigne l'ensemble des écrits inspirés de l'Ancien Testament. En quoi ces lois et ces règles nous concernent-elles ? Jésus a dit en Matthieu 5 : 17 : « *Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes, je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir*« .

Notre Seigneur n'a pas failli à l'obéissance de la Loi, puisqu'Il l'a Lui-même accomplie, non à la manière des Rabbins, mais dans son sens véritable. Son Esprit demeure en nous, pour que la justice demandée par la loi fût accomplie en nous qui marchons selon l'esprit.

En Romains 8 : 4 (Stapfer), il est écrit : « *Afin que la justice décrétée par la loi*

s'accomplît en nous, en ceux qui ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit« . L'apôtre nous dit que la justice de la loi, c'est-à-dire les véritables exigences de l'Esprit dans lequel elles doivent être observées, est accomplie en nous qui marchons non selon la chair, mais selon l'Esprit.

N'étant pas sous l'alliance de la Loi, nous devons néanmoins obéir à la volonté de Dieu exprimée par l'esprit de la loi, et cela dans la mesure de notre compréhension et de nos possibilités.

En Romains 6 : 14, nous lisons : « *Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce*« . Nous ne sommes donc pas sous l'alliance de la loi. De ce fait il ne nous est pas demandé une obéissance absolue et parfaite à la Loi.

Nous sommes sous la grâce, dans les faveurs de Dieu par Jésus-Christ, qui n'exige plus l'entier accomplissement de la Loi. A cause des imperfections de notre nature déchue, intervient la grâce de Dieu en Christ qui complète nos manquements.

L'or symbolise ce qui est divin, la règle d'or est donc la règle divine. Par conséquent la loi divine est réellement une règle de justice, une empreinte. Le verset de Matthieu 7 : 17 est en parfaite harmonie avec le verset 12 de notre réflexion : « *Ainsi, tout bon arbre produit de bons fruits, mais tout mauvais arbre produit de mauvais fruits*« .

Ainsi tout arbre sain porte de bons fruits, tandis qu'un arbre malade produit de mauvais fruits. La question se pose donc : Sommes-nous sains et bons pour porter d'excellents fruits, ou alors sommes-nous mauvais, malades pour porter des fruits de moindre qualité ?

Le modèle actuel le plus élevé et connu est : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît*« . Cette bonté est négative, mais elle ne résume pas le texte de Matthieu 7 : 12, que le Seigneur applique maintenant à la nouvelle création. Elle seule peut apprécier, et comprendre la valeur des paroles du Maître.

Voulant faire ressortir l'esprit de la loi, Jésus dit que cet Esprit tout entier est contenu dans deux commandements : 1) « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de*

tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée« . 2) « *Tu aimeras ton prochain... comme toi-même*« . Ce commandement ne dit pas « plus que toi-même, ou mieux que toi-même, mais simplement « *comme toi-même*« .

Lorsque Jésus s'est consacré au service de son Père, Il a fait plus que l'ordonnance ne l'exige. C'est l'obéissance conformément à la volonté de Dieu que notre Seigneur donna volontairement, sa vie en sacrifice. Les préceptes de la loi ne pouvaient pas, en toute justice les exiger.

Dieu promit l'honneur, l'immortalité, la nature divine et le royaume aux fidèles disciples qui voudraient conclure avec Lui l'alliance basée sur le sacrifice.

Par conséquent, comment le chrétien ne ferait-il pas tout son possible pour aimer et servir Dieu de tout son cœur ? Comment refuser d'obéir à la loi de Dieu ? « *Tu aimeras ton prochain*« . La difficulté réside dans le fait qu'il est écrit « *Comme toi-même*« . La Nouvelle Créature doit faire tous ses efforts pour accomplir chaque jour ces deux commandements.

Plus nous aimerons le Seigneur, plus nous montrerons d'ardeur dans ce combat. Ceux qui se sont donnés au Seigneur doivent vivre leur consécration chaque jour, chaque heure de leur vie. Les deux injonctions dont parle Jésus, comprennent tout ce que la justice peut exiger.

En effet la justice ne demande rien de plus que ce qui est contenu dans cet ordre. Il y a peut-être une certaine difficulté à comprendre que cette conduite soit aussi prescrite pour tous les bons chrétiens qui ne sont pas sous la loi, mais sous la grâce.

L'Apôtre Paul découvrit le véritable but de la loi, et cela par sa conversion. Il comprit que la loi avait une portée spirituelle. Il se rendit aussi compte, que loin de l'avoir accomplie, il l'avait transgressée et qu'à ce titre elle le condamnait, comme stipulé en Romains 7 : 14 (Oltramare) : « *En effet, nous savons que la loi est spirituelle, mais c'est moi qui suis charnel, vendu au péché*« .

Par sa conversion il se savait maintenant mort à la loi, parce que mort avec Christ. En vertu de la puissance du saint Esprit demeurant en lui, il était affranchi de la loi

du péché et de la mort. La justice prescrite par la loi était accomplie « en lui » (mais non par lui), alors qu'il marchait selon l'Esprit. En Romains 7 : 12, il déclare : « *La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon*« .

Les dix commandements donnés aux Israélites au mont Sinaï, les concernent encore aujourd'hui. Ils les maintiennent encore dans la servitude par le fait que cela faisait partie du contrat d'alliance conclue par Dieu avec cette nation.

Aucun Israélite n'était parfait, aucun d'eux ne put observer la loi divine. Aucun Juif ne put obtenir les bénédictions promises. Tous subirent plus ou moins la condamnation ou châtiment qui menaçait ceux qui n'observaient pas la loi.

Nous sommes reçus dans la famille de Dieu, sous une alliance différente de celle des Israélites. L'alliance est celle du sacrifice (Psaume 50 : 5). Jésus fut le premier qui entra dans cette alliance basée sur le sacrifice. Il conclut cette alliance par le sacrifice avec Dieu, celui de sa vie et de ses droits terrestres. C'est ainsi qu'Il accomplit la volonté de Dieu jusqu'à la mort.

Sa fidélité dans l'accomplissement de son sacrifice fut hautement récompensée. Jésus ressuscita dans la gloire, l'honneur, l'immortalité. Il fut honoré de la nature divine.

En quoi consiste alors la fidélité de la Nouvelle Créature ? Elle réside dans la fidélité envers Dieu. Cela signifie la fidélité aux principes de la droiture et du bien, pour lesquels nous combattons.

Le premier de ces principes est la justice qui est le vrai fondement du trône divin. Le Maître nous donna une merveilleuse description de la justice, lorsqu'Il nous donna la règle d'or rapportée en Luc 6 : 31 (Français courant) : « *Faites pour les autres exactement ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous*« . Cela est véritablement une règle d'or.

Nous ne pouvons guère être des représentants de Dieu sans pratiquer la Loi de notre Seigneur. Ce que Dieu exige premièrement est donc la fidélité aux principes de Justice. Il y a aussi une règle d'argent, qui peut rejoindre la maxime de Confucius, philosophe chinois, appelée règle de conduite qui nous dit : « *Ne fais pas*

aux autres ce que tu voudrais qu'ils ne te fassent pas« .

Si cette règle était adoptée par toute la création, cela deviendrait une bénédiction pour le monde entier. La pratique de cette maxime dans les conditions actuelles ferait énormément de bien. Même si elle produisait une grande réforme, il y aurait toutefois un grand manquement. Lorsque l'on connaît la règle d'or, on s'aperçoit qu'elle est empreinte d'amour.

On ne peut rien y ajouter, rien désirer de plus, en somme elle est complète. Elle est positive dans le sens où elle recommande de faire aux autres du bien. Essayons d'inverser ce texte (Luc 6 : 31) pour voir ce que cela donne : « *Et comme vous voulez que les hommes agissent envers vous, agissez de même envers eux*« . Quel serait le résultat d'une telle application ? Il ne faudrait pas non plus changer la règle d'or de la façon suivante : « Fais *à ton prochain, comme lui voudrait que tu lui fasses*« .

Dans la règle d'or il y a la satisfaction des deux côtés. Elle nous apprend la justice, l'équité, le même niveau ainsi que l'égalité des droits. En plus elle nous apprend la générosité envers nos semblables qui ont besoin d'aide. L'apôtre Paul nous décrit également ce que nous ne devons pas faire les uns envers les autres, car cela fait aussi partie de la règle.

En Colossiens 3 : 8, 9, il déclare : « *Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles équivoques qui pourraient sortir de votre bouche* (v. 9*). Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres* » (équivoque signifie déshonnête, qui a un double sens, qui n'est pas clair).

L'apôtre Paul énumère ici une liste de cinq vices d'une espèce différente, affectant d'autres personnes et provenant de mauvaises attitudes. Il nous exhorte vivement contre les péchés de langage qui peuvent provoquer des ravages, même à l'intérieur de l'assemblée, afin de mettre fin à une habitude qui est un reste de l'ancienne vie, de la vieille nature. Nous devons nous débarrasser de tout ce qui caractérise le vieil homme, et renoncer à pratiquer ses mauvaises actions.

Dans un autre passage des Saintes Écritures nous lisons les paroles de Jésus qui

définit cette règle autrement. Il déclare en Matthieu 19 : 9 : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*« . Cette règle nous fait mieux comprendre celle de Matthieu 7 : 12. Aimer notre prochain et lui faire du bien, comme nous voudrions qu'il nous aime et nous fasse du bien, tel est l'enseignement du Seigneur.

Cette règle d'or est bien définie, expliquée, éclairée, car elle exige de faire le bien à notre prochain, qui se trouve dans le besoin, comme nous, nous aimerions qu'il fasse envers nous, lorsque nous pourrions nous trouver dans une situation analogue.

La règle d'or est celle qui accompagne, qui agit, qui mesure la vie du Seigneur, et selon laquelle, Il donna sa vie pour nous. Par conséquent elle est de même importance, voire indispensable (en vigueur) pour chaque disciple de Christ. Être semblable à son image, veut dire, appliquer la règle d'or.

Il en résulte que tous ceux qui espèrent avoir une part dans le royaume du Seigneur, doivent manifester ce principe dans leur caractère, pour cultiver en eux l'équité et la justice, mais aussi et surtout l'esprit d'amour.

Étant donné que l'Esprit de la loi est contenu dans ces deux commandements, tout disciple de Jésus doit comprendre qu'il est enrôlé sous la bannière de la justice divine, de la vérité et qu'il a consacré toute sa vie pour servir le maître.

Par conséquent il doit faire tout son possible pour aimer et servir Dieu, de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée. Comment peut-il refuser d'obéir au deuxième commandement : « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* » ?

Les Nouvelles Créatures que nous sommes peuvent trouver difficile de consacrer leur esprit et leur force au Seigneur, d'agir avec une justice parfaite à l'égard de leur prochain ; mais c'est leur désir, et leur intention de le faire. La Nouvelle Créature a de nouvelles ambitions, un nouvel idéal, une nouvelle relation avec Dieu.

Le Seigneur regarde les cœurs. Il ne juge pas selon la chair, mais selon l'Esprit, les intentions, les efforts fournis. Il semble à première vue que ces deux commandements dont parle Jésus, comprennent tout ce que la justice puisse exiger. Et il en est ainsi en effet ; la justice ne demande rien de plus que ce qui est

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

contenu dans ces deux règles.

Il y a aussi l'aspect d'une mauvaise interprétation de cette règle d'or. Peut-on interpréter que l'on ne devrait pas faire pour un frère ce qu'il ne voudrait pas qu'un frère fasse pour lui ? La règle d'or ne nous empêche pas de faire plus que ce qu'elle exige. La règle d'or s'applique à chacun, mais le chrétien s'en tient à une autre règle.

Comme l'a dit Jésus en Jean 13 : 34, 35 : « *Je vous donne un commandement nouveau : Aimez–vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres*« .

Ce nouveau commandement représente une loi plus élevée que celle qui fut donnée sous l'alliance de la loi. Ce nouveau commandement est celui de notre Seigneur, destiné à tous ceux qui ont adhéré à l'école de Christ et qui espèrent devenir membres de son Corps.

Christ nous a aimés au point de mourir pour nous ; aussi tous les véritables disciples qui possèdent son Esprit doivent de même considérer comme le sujet d'une grande joie, le privilège de donner leur vie au service de Dieu en faveur des frères.

Nous pourrions nous demander pourquoi ce troisième et nouveau commandement est plus important que tout ce que la loi divine exige. Jésus accomplit ce troisième commandement volontairement, lorsqu'Il donna sa vie en sacrifice. Ce commandement, la loi ne pouvait pas l'exiger. C'est aussi celui qui nous dirige et nous gouverne.

Il nous appartient donc de prendre des résolutions et de nous conformer aux conseils du Seigneur dans toutes les affaires de la vie. Ce commandement est nouveau parce qu'il constitue le don infiniment précieux que nous avons reçu, à savoir l'amour fraternel qui est le principe d'une autre manière de vivre, d'une vie nouvelle.

Jésus a témoigné aux siens un amour spécifiquement différent, jamais connu auparavant. Dans ces versets l'amour de Jésus qui donna sa vie pour nous, ne

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

donne pas seulement la mesure, mais aussi la nature et le caractère du véritable amour fraternel. Cet amour nous unit les uns aux autres, au Sauveur qui en est la source, puisque *Lui-même* l'a accompli.

Les chrétiens que nous sommes doivent avoir les uns envers les autres un amour particulier, l'amour fraternel. Ils doivent être fervents et prouver qu'ils sont disciples de Jésus. Ce n'est que par nos actions que nous pouvons le manifester. Cet amour attestera que nous sommes ses disciples, car il donne toujours sans compter. Jésus a tout donné.

Selon la Manne du 27 juin, « le sceau ou marque de la nouvelle créature est la possession de l'Esprit de Christ. Les manifestations de ce saint Esprit sont de trois sortes :

1) – L'amour suprême pour Dieu et la loyauté joyeuse à sa cause, même au prix de la souffrance.

2) – L'amour des frères : désintéressé, noble et pur, ou désir de les voir prospérer, étant toujours prêts à leur faire du bien.

3) – L'amour sympathique pour le monde, qui incite aux bonnes œuvres chaque fois que l'occasion s'en présente et pousse aux désirs et aux efforts de vivre toujours en paix avec tous les hommes (fin de citation).

Il est nouveau aussi dans le sens de la plus haute consécration envers Dieu, comme l'indique le Psaume 50 : 5 (Darby) : « *Assemblez-moi mes saints, qui ont fait alliance avec moi par un sacrifice*« . Combien est grande la profondeur pénétrante, et la partie de cette alliance par le sacrifice. Il n'y a pas d'épreuves plus grandes, plus nombreuses dans les grâces spirituelles, que celles qui sont suscitées entre les frères.

Par les mérites de son sacrifice, Christ eut le privilège d'être l'Avocat auprès du Père en faveur des membres appelés à être son Épouse, ses cohéritiers. Il nous a imputé ses mérites, afin que notre sacrifice soit complet et agréable à Dieu.

En observant les clauses de ce contrat, chaque disciple de Christ conclut avec Dieu

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

la même alliance que Jésus. Cela n'est rendu possible qu'avec l'aide de notre Rédempteur. C'est sur cette base, que tous ses fidèles peuvent devenir par Christ plus que vainqueurs, et être ses cohéritiers dans son royaume.

La notion de sacrifice implique la pratique de l'amour fraternel, le développement de toute la volonté de Dieu dans nos cœurs et dans nos vies, à savoir, l'amour qu'il faut atteindre dans une mesure large et triomphante, avant que nous ayons achevé notre travail terrestre de sacrifice.

Si nous voulons être agréables au Seigneur, croître dans sa faveur et dans son intimité, amenons de plus en plus nos cœurs dans la condition qu'Il approuve et qu'Il aime, à savoir l'empressement, l'allégresse, la promptitude dans chaque service que nous pouvons rendre.

Nous avons un grand privilège dans cet âge de l'Évangile, celui de pouvoir présenter au Seigneur nos petits sacrifices, nos petits renoncements, avec l'assurance que nos œuvres quoique imparfaites seront agréables à Dieu par Christ.

Nous devons apprécier les dons de Dieu, être joyeux, puis manifester en retour notre reconnaissance, notre sympathie et notre amour pour les besoins des autres, heureux de participer, de donner et de voir les autres bénis, conformément à 1 Jean 3 : 16 (Français courant) : « *Voici comment nous savons ce qu'est l'amour : Jésus-Christ a donné sa vie pour nous. Donc, nous aussi, nous devons être prêts à donner notre vie pour nos frères*« .

L'Apôtre a très bien saisi cette injonction du Seigneur. Un des témoignages de notre justification et de notre engendrement de l'Esprit est l'amour pour les frères.

Celui qui possède cette qualité jusqu'au sacrifice de soi, qui donne avec reconnaissance et appréciation sa vie pour les frères, peut être assuré de son engendrement de l'Esprit saint.

Le choix de l'Église, en un temps où le mal prévaut, permet à chaque candidat de se déterminer par rapport à la mesure d'amour et de loyauté pour le Seigneur et pour les frères. Si cet amour est fort et brûlant, alors dans la même proportion nous prendrons plaisir à tout Lui sacrifier, en déposant toute notre vie sur l'autel, selon

les moyens et les circonstances favorables au service du Seigneur.

L’abandon de notre vie pour la cause du Seigneur, au service des frères, se manifeste souvent par une multitude de petites actions, soit temporelles, soit spirituelles. Ne pas se conformer à ce devoir de compassion lorsqu’un frère se trouve dans le besoin, témoignerait que l’Esprit du Seigneur ne gouverne pas un tel cœur à un degré convenable. Ces particularités de service, de compassion, font partie de notre sacrifice.

Cette mise à l’épreuve par le Seigneur a un caractère absolument personnel. Chacun de nous est soumis aux expériences qui permettent de déterminer notre bonne volonté, et notre capacité volontaire à nous investir dans l’intérêt de nos frères.

Chaque fidèle consacré est soumis à cette épreuve, nul ne peut s’y dérober. La foi et la persévérance sont les instruments qui permettent de mesurer le degré de notre sacrifice à l’égard du Seigneur, de la vérité et des frères. Dieu appréciera si nous avons été fidèles et loyaux dans notre alliance par le sacrifice.

C’est au terme de cette épreuve, lorsque nous serons trouvés fidèles et dignes jusqu’à la mort, que le Père nous acceptera et qu’Il nous donnera les corps spirituels, divins et glorieux de la première résurrection.

fr. J. G.